

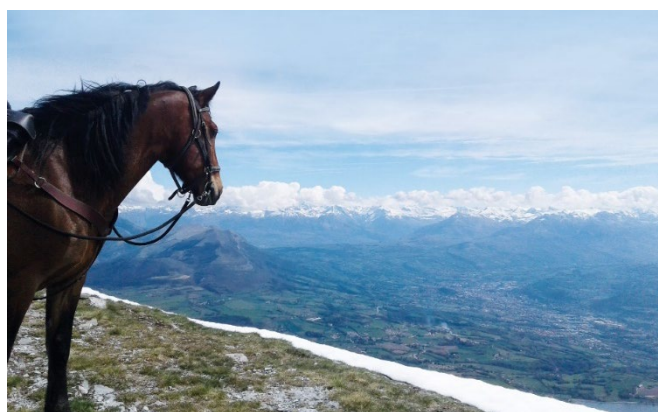


Les nouveautés Pleine nature 2020-2021

Mobilisés sans relâche pour organiser et favoriser la relance des activités équestres, la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre poursuivent leurs actions en faveur du développement du tourisme équestre et de l'équitation de pleine nature.

Sous l'impulsion des présidents de la FFE, Serge Lecomte, et du CNTE, Jean-Pierre Blache, avec l'ensemble des élus Tourisme, plusieurs nouveautés, initiées ces derniers mois, ont vu le jour cet automne.

Formation, itinérance, développement de la pratique : découvrez les nouveaux services enrichis que la FFE apporte aux cavaliers et meneurs et plus largement à l'ensemble des acteurs du tourisme équestre.



© Les Sabots de Vénus

> Professionnalisation du diplôme de meneur

L'engouement pour l'attelage de loisir, et l'expertise nécessaire pour la conduite de certaines activités d'animation, de traction ou de transport, plébiscitées notamment par les collectivités, ont amené à la rénovation du MATE, originellement Meneur Accompagnateur en Tourisme Équestre.

Pour répondre à ces attentes, notamment en termes de formation, d'engagement concernant la sécurité et le bien-être animal, un groupe de travail réunissant dirigeants de centres de tourisme équestre, experts de l'attelage, élus et cadres techniques de la FFE a travaillé à sa refonte au cours des derniers mois.

Le nouveau MATE – Meneur d'Attelage de Tourisme équestre – devient un diplôme professionnel. Ce brevet fédéral et certificat de compétence a vocation à être finançable par les OPCO après son enregistrement au répertoire spécifique, en cours auprès de France compétences. Retrouvez le règlement sur ffe.com > [Enseignant](#).



© Domaine du Cent'laire

> Nouvelle adhésion FFE adaptée pour les gîtes équestres

Depuis 2012, dans le cadre de sa démarche qualité, la FFE propose le label Cheval Etape, identifiant les établissements équestres en capacité d'accueillir des équadés à l'étape, pour au moins une nuit, quel que soit le motif de la halte : randonnée, compétition, transport de longue durée...



Avec la nouvelle adhésion « Cheval Etape », la FFE déploie son label dédié à l'accueil des équadés de passage aux hébergements touristiques non-équestres disposant d'infrastructures répondant au cahier des charges Cheval Etape. Elle combine à un tarif accessible visibilité et maillage renforcé des gîtes équestres.

Levier de partenariat avec les réseaux touristiques, nationaux ou locaux, ce dispositif s'inscrit dans la démarche de développement de l'itinérance équestre mise en œuvre par les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme équestre. *Retrouvez les informations sur ffe.com/tourisme.*

> Une licence journalière et des services facilités pour participer aux rassemblements de tourisme équestre

La DUM, à la fois calendrier fédéral et outil de gestion des manifestations non-compétitives, est un des services proposés par la FFE aux pratiquants et aux organisateurs de rassemblements de tourisme équestre.

A titre expérimental, une « licence journalière » sera lancée début 2021 : proposée lors de l'inscription aux manifestations DUM, c'est une invitation à rejoindre la grande famille du tourisme équestre fédéral.

Grande nouveauté, les cavaliers individuels pourront également s'inscrire directement aux randonnées, rallyes, Défi-nature... proposés via la DUM. Le **paiement en ligne** par carte bancaire facilitera leur inscription et pour les organisateurs, la gestion de leur événement !



© CRTE Normandie / www.simonphoto.fr

Par ces nouveautés Pleine nature, la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre marquent leur écoute des besoins et leur capacité à être force de proposition pour développer les activités équestres, pour chacun.

Contact > FFE Tourisme : cecilia.doteggour@ffe.com / 02 54 94 46 83



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM